Département
Loire-Atlantique
Arrondissement
Saint-Nazaire
Canton
Saint-Nazaire 2

Commune de Trignac

#### **EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS**

#### **DU CONSEIL MUNICIPAL**

Du Mercredi 27 septembre 2023

DEL\_20230927\_22

Nombre de Conseillers En exercice De présents

29 24 28

4 L'an deux mille vingt-trois, le vingt-sept septembre,

Le Conseil Municipal de la commune de TRIGNAC étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur AUFORT, Maire

### **Etaient présents:**

Claude **AUFORT** Jean-Louis **LELIEVRE** Gilles **BRIAND** Laurence **FREMINET** Hervé MORICE Emilie CORDIER LEROUX Myriam Sébastien Denis ROULAND WAIRY Stéphanie BURNEL - Eric MEIGNEN - Cécile OLIVIER - Benoît PICHARD Jessica Laurence DUPONT -Yannick BEAUVAIS -Jean-Pierre LE CROM - Thierno DIALLO - Magali MACE - David PELON Didier NOUZILLEAU Cécile Françoise HAFFRAY Aurélie LE GUNEHEC

# Les conseillers ci-après avaient délégué leur mandat respectivement :

- Dominique MAHE-VINCE a donné son pouvoir à Laurence FREMINET
- Benoît PICHARD a donné son pouvoir à Cécile OLIVIER
- Michel CONANEC a donné son pouvoir à Aurélie LEGUNEHEC
- Alain DESMARS a donné son pouvoir à Gilles BRIAND

Absente : Elodie LE BOT, démissionnaire en date du 25.09.2023

M. Yannick BEAUVAIS a été nommé pour remplir les fonctions de secrétaire.

## Objet:

De votants

Domaine public Dénomination de
nouvelles voies et
mise à jour de la
nomenclature des
voies
Approbation

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affichée à la porte de la Mairie le

29 septembre 2023

Et que la convocation avait été faite le

20 septembre 2023

Mes chers collègues,

L'urbanisation actuelle entraîne de façon récurrente la création, la modification de voies, ronds-points, squares et parkings ainsi que la régularisation de certaines dénominations qu'il convient de prendre en considération.

Ces changements sont à officialiser en séance du Conseil Municipal, permettant ainsi pour tous la mise à jour d'un référentiel fiable.

Les propositions émanent des élus représentant les secteurs concernés.

Vous trouverez, ci-dessous, un tableau récapitulatif des différentes propositions à prendre en compte, les nouvelles dénominations, ainsi que les différents plans y afférents.

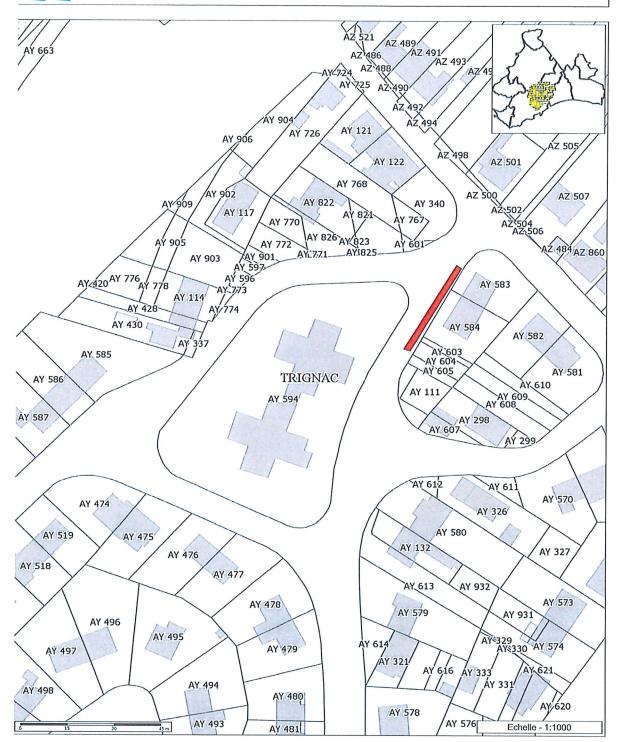
En conséquence, je vous demande, mes chers Collègues, de bien vouloir émettre un avis favorable aux appellations figurant sur le document ci-dessous :

## Nouvelles dénominations de voies Modifications de voies

## Conseil Municipal du 27 septembre 2023

SITUATION	SECTEUR	VOIE A DENOMMER OU A MODIFIER	ТҮРЕ	PROPOSITIONS
Centre ville	La Gagnerie	Voie 1 commençant rue Emile Zola finissant en impasse	Voie communale	Plan 1 Voie 1 : Impasse Eugène Delacroix
Centre ville	Jules Verne	une erreur orthographique avait été faite lors de la dénomination de l'Allée Philéas Fogg	Voie communale	Plan 2 Voie 2 : Allée Philéas FOGG
Centre ville	La Gagnerie	Une erreur avait été faite lors de la dénomination de la rue Auguste Renoir. Il avait été intitulé avenue au lieu de rue		Plan 3 Rue Auguste Renoir

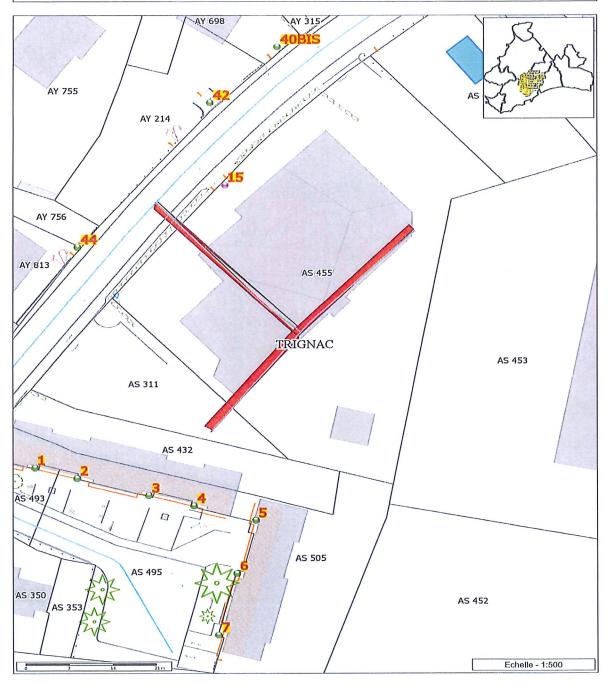
SITUATION	SECTEUR	VOIE A SUPPRIMER	PROPOSITIONS
Centre ville	La Gagnerie	Square Gavroche, commençant rue Auguste Renoir finissant voie sans issue, parcelle cadastrée AY 765	Le square n'existe plus du fait du projet ARTECO
			10000000000000000000000000000000000000



Les informations contenues sur les cartes ne sont pas contractuelles, elles ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité de la CARENE.

Commentaires

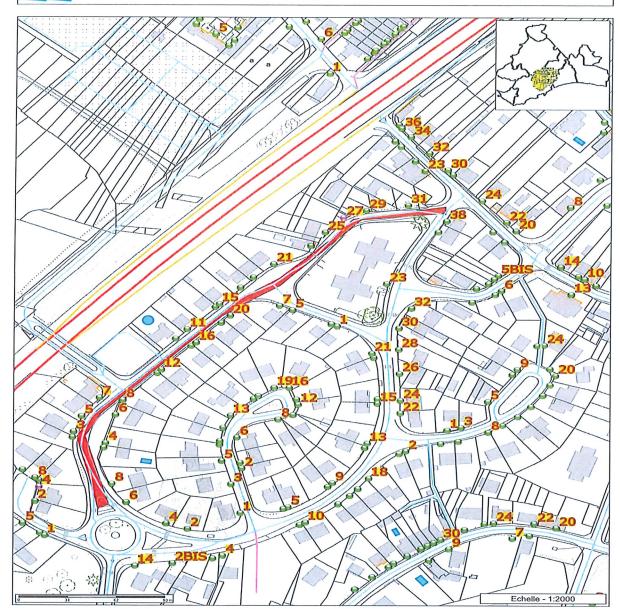
Voie 1 : Impasse Eugène Delacroix





Les informations contenues sur les cartes ne sont pas contractuelles, elles ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité de la CARENE.

Commentaires Voie 2 : Allée Phileas Fogg





Les informations contenues sur les cartes ne sont pas contractuelles, elles ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité de la CARENE.

Commentaires Voie 3 : Rue Auguste Renoir VU le code général des Collectivités Territoriales,

VU la délégation du Conseil Municipal au Maire en date du 10 juillet 2020,

VU l'avis de la commission Urbanisme en date du 12 septembre 2023,

### LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DELIBERE, DECIDE

Article 1 : d'acter les changements de dénomination des rues tels que décrits ci-dessus,

**Article 2** : d'autoriser le Maire ou son représentant à signer tout document nécessaire à la bonne réalisation de cette délibération.

Voix pour	28
Voix contre	0
Abstentions	0

Transmis à M. le Sous-Préfet le : Reçu par M. le Sous-Préfet le :

Retour en Mairie le :

Publié ou affiché le :



Pour extrait conforme Le Maire

Claude AUFORT